

Commune de Nogent-l'Artaud

<http://www.nogent-lartaud.fr/>



ÇA NOUS CONCERNE TOUS

Bulletin d'information locale

Avril 2015

n° 20

EDITO

Chères Nogentaises, chers Nogentais,

La nouvelle année a bien tristement commencé. Notre pays a été victime d'actes terroristes odieux, lâches et barbares. Nous avons tous été indignés de ces crimes d'une violence inqualifiable dont l'objectif était de porter atteinte à notre liberté, liberté de pensée, liberté d'expression, liberté de rire aussi.

La France a jadis accueilli le mouvement des Lumières. Elle ne tolérera pas le retour de l'obscurantisme, elle ne sera pas le pays des ténèbres.

Et nous continuerons d'avancer, de faire des projets, de réaliser nos rêves, en liberté, dans le respect de l'autre. Nous continuerons de vivre tout simplement.

Pour votre équipe municipale, dans l'immédiat, le cours de la vie, c'est l'élaboration du budget de la commune.

Après une première baisse des dotations de l'Etat en 2014, nous devons cette année faire face à une nouvelle diminution encore plus importante et qui hélas ne sera pas la dernière. Nous allons nécessairement devoir « tailler » dans les dépenses au cours des années à venir. Il nous faudra assurément du discernement et de l'imagination pour arriver à faire aussi bien avec moins car nous n'oublions pas notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Nous n'oublions pas non plus nos engagements à l'égard de nos plus jeunes et je suis très heureuse que cette année nos 2 classes de CM2 partent en classe de découverte. Une occasion pour ces enfants de découvrir l'école autrement, de créer des liens et de se fabriquer de beaux souvenirs qui les accompagneront tout au long de leur vie. Merci aux 2 enseignantes, car pour elles aussi, c'est un vrai challenge !

Je souhaite que l'esprit de solidarité et de communion nationale qui a suivi les événements de janvier ne soit pas éphémère mais persiste et s'installe durablement.

A nous de le faire vivre et de l'entretenir. N'oublions pas que nous avons tous des voisins dont nous devons nous préoccuper. L'égoïsme et l'individualisme doivent laisser place au partage et à la solidarité.

Nous pouvons relever ce défi.

TOUS ENSEMBLE POUR NOGENT

Le Maire
Jeannine Van Landeghem

Population :

Nogent-l'Artaud compte à partir du 1^{er} janvier 2015, suivant les chiffres de l'INSEE, 2185 habitants soit un nombre presque stable depuis le dernier recensement.

Assurance-retraite : votre point d'accueil a définitivement fermé depuis le 1er janvier 2015. Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous avec un conseiller - retraite, vous pouvez nous contacter à l'adresse :

www.lassuranceretraite.fr

Ou adresser un courrier à CARSAT Nord Picardie

11 allée Vauban 59662 Villeneuve d'Ascq cedex

Merci de votre compréhension.

La **carte nationale d'identité** est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

L'État simplifie vos démarches :

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/> et <http://www.diplomatie.fr/>

Choisir des détecteurs de fumée.

L'échéance approche mais le marché des détecteurs de fumée n'est pas assaini.

Garantir qu'un modèle conforme le reste en permanence est difficile. Surtout s'il n'a pas la marque NF.

Depuis le 8 mars 2015, tous les logements doivent être équipés d'un détecteur de fumée.

Il est temps d'y songer... en évitant la précipitation. Il ne faut surtout pas craquer face à un démarcheur en détecteurs de fumée.

Habillé en sapeur-pompier, assurant d'être envoyé par la mairie ou la compagnie d'assurances, il sera très convaincant.

De plus, généralement, les démarcheurs y ajoutent un contrat d'entretien annuel totalement inutile.

La vente du détecteur se fait en magasin, jamais par démarchage à domicile. Deux petits trous au plafond, et c'est installé. L'idéal est de l'installer dans le couloir qui dessert les chambres ou sur le pallier d'un étage.

Lieux à éviter = cuisine, salle de bains, chaudière, cheminée ou bouche de ventilation (à cause des poussières, de la graisse ou de l'eau).

Le second écueil à éviter, et le plus difficile, ce sont les détecteurs de fumée dangereux. La Direction générale a multiplié les contrôles ces dernières années. Il vaut mieux opter pour un détecteur de marque NF, le suivi et les contrôles imposés sont plus rigoureux qu'avec le seul marquage CE.

(Article extrait de Que Choisir de ELISABETH CHESNAIS, RÉDACTEUR TECHNIQUE AISSAM HADOAD)

Concours de photographie



Un concours de photographie est organisé par la mairie = il suffit de photographier **une partie caractéristique de notre commune** puis de l'envoyer à Monsieur Huyart Charles (mail = ch.huyart@nordnet.fr). La meilleure photographie fera l'objet de la première page du Bulletin Municipal Officiel de la commune en fin d'année.

Permanence PMI à Nogent-l'Artaud

Mme BORDET, puéricultrice PMI, se tient à votre disposition tous les JEUDI de 14h à 16h (sans rendez-vous) à la salle des Longs Prés de Nogent l'Artaud

Pour peser, mesurer votre bébé

Pour répondre à vos questions :

- autour de l'allaitement,
- de l'alimentation,
- des vaccins, du sommeil,
- des jeux et de l'éveil,
- du mode de garde de votre enfant à votre reprise de travail



Calendrier des manifestations patriotiques 2015

Dimanche 26 AVRIL à 11 h

Journée du Souvenir de la Déportation Parc du 8 mai 1945

Vendredi 8 MAI à 11 h

Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 .

Monument aux Morts de Nogent

Jeudi 18 JUIN à 18 h 30

Appel du Général de Gaulle Parc du 8 mai 1945

Jeudi 27 AOÛT à 18 h 30

Anniversaire de la Libération de Nogent Carrefour de la Libération



Mercredi 11 NOVEMBRE à 11 h

Anniversaire de l'Armistice de 1918 au Monument aux Morts de Nogent

Samedi 5 DÉCEMBRE à 10 h 30

Hommage aux Morts durant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc au Monument aux Morts de Nogent

Civisme

Nous rappelons aux Nogentais que nous avons une déchetterie à Charly sur Marne largement ouverte, cela n'empêche pas les **dépôts sauvages de détrit**us de toutes catégories : vers la Dhuy, sur les bords de Marne ou des routes...

Les employés communaux passent énormément de temps au ramassage ! La nature digère mal nos détritus; qu'allons-nous laisser à nos enfants et petits enfants ?

Par un arrêté municipal n°18 du 13 mai 2013 il est prescrit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Les **jours ouvrables** de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19h30

Les **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les **dimanches** et **jours fériés** de 10h00 à 12h00.

Il est demandé aux propriétaires ou locataires de terrains bordés de haies vives dépassant sur le domaine public de bien vouloir dès que possible tailler ces haies car leur responsabilité pourrait être engagée.

En effet certaines masquent des panneaux de signalisation routière, débordent sur les trottoirs, voiries ou places de parking.

Société musicale et de concerts

Dans le cadre de l'extension de sa programmation, l'Ensemble Instrumental de Musique Récréative de Nogent-l'Artaud recherche un pianiste.

Conditions requises :

- très bon solfège
 - autonomie de déplacement
 - assurer les répétitions qui ont lieu le jeudi de 20h 30 à 22h 30, salle de la musique, 6, rue des Écoles à Nogent-l'Artaud
- Prendre contact au 03.23.70.13.35.

Invitation aux parents

Nous invitons les parents d'enfants qui auront 3 ans dans l'année à se faire connaître auprès de la mairie afin de recenser d'avance le nombre de ceux qui entreront en maternelle.

Carnaval des enfants aux longs Prés le 14 /03/2015

Le carnaval a ravi toute la troupe des 75 enfants de l'école des « Brelandiers » tous invités pour ce samedi 14 mars par les délégués des parents d'élèves. Les jeux, les costumes, le maquillage, la fête ont été l'occasion de faire danser les petits dans cette grande salle des « Longs Prés » de



Nogent-l'Artaud.

Récupération des papiers pour l'école.

L'école récupère les papiers, journaux et feuilles libres, dans le cadre d'un partenariat avec l'entreprise Greenfield : parents, vous pouvez aider la coopérative scolaire en déposant vos papiers à l'école.

Élections : transport des personnes à mobilité réduite.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer pour venir voter, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie; nous organisons un transport (hors élections municipales).

Lancement effectif du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est maintenant lancé. La première réunion avec le bureau d'études s'est tenu le 26 mars 2015. Si vous avez des projets faites les connaître; l'avenir de notre commune nous concerne tous.

Le point sur les dotations et la fiscalité

A la fin mars 2015, nous ne connaissons toujours pas le montant des dotations de l'Etat. Il est toutefois attendu une baisse de l'ordre de 30 000 € par rapport à 2014.

Le taux des impôts communaux n'augmentera pas, mais la diminution des bases imposables entraînera une perte de l'ordre de 2,31% du produit fiscal attendu.

Exposition à la médiathèque

Une exposition aura lieu à la médiathèque le 2ème trimestre 2015, portant sur la journée du souvenir dans Nogent-l'Artaud. Photos et film vous seront proposés.



Nog'en Fête vous invite à la parade

Le dimanche 31 mai 2015 aura lieu la parade Nogentaise à l'occasion de la fête patronale. Cette parade est avant tout la vôtre. Elle a pour but de vous divertir et nous vous proposons de venir y participer, vêtu aux couleurs du blason de notre ville, à savoir : le bleu azur, le rouge et l'argent. Venez tous vous joindre à la parade Nogentaise

Collation et boisson seront offerts à l'issue du défilé.

Afin de prévoir le nombre de participants, merci de bien vouloir **remplir le coupon de participation** qui vous a été distribué avec le bulletin municipal de fin d'année, ou que vous trouverez sur le site internet de la commune, et de le déposer en mairie.

Championnat de Picardie tennis de table le 1/03/2015

Le dimanche 1er MARS 2015 à Nogent-l'Artaud se sont tenus les championnats de Picardie.

Résultats =

VÉTÉRANS 1

- 1er Stéphane PAQUET (Neuve-Maison / 02)
- 2e Marc MARGUERY (Poix De Picardie / 80)

VÉTÉRANS 2

- 1er Dominique LEMOINE (Saint-Pierre Amiens / 80)
- 2e Bruno JEROME (Molliens-Dreuil / 80)
- 3e Claude MOREL (Saint-Pierre Amiens / 80)
- 4e William ROUSSEL (Saint-Pierre Amiens / 80)
- 5e Andre ROMELOT (Pavant / 02)
- 6e Didier LAIGNEL 7e Daniel DUMONT

VÉTÉRAN 3

- Jean BILLART (Saint-Pierre Amiens / 80)

VÉTÉRANE

- Sylviane LECADIEU (Saint-Pierre Amiens / 80)

MESSIEURS

- 1er Fabien POINTEL (Caulières / 80)
- 2e Cedric DUFOUR (Neuve-Maison / 02)
- 3e Mickael KRAUSH (Nogent-l'Artaud / 02)
- 4e Francois ESSENOUSSI (Nogent-l'Artaud / 02)
- 5e Steven CHAMALET (Nogent-l'Artaud / 02)
- 6e Guillaume ROMELOT (Pavant / 02)

MINIMES GARCON

- Benjamin PLANSON (Nogent-l'Artaud / 02)

SPORT HANDICAP

- Claude RANSON (Poix De Picardie / 80)



Course Cycliste



Depuis 2 ans il n'y avait plus de course cycliste à Nogent-l'Artaud. Avec des amis et le cercle cycliste de Coulommiers nous voulions rendre hommage à notre ami et copain, Jean LEDUIGOU, dit NONO, décédé en mars et organisateur de cette course .

C'est pour cela que nous relançons cette course le Jeudi 14 Mai 2015 (ascension) à partir de 14 heures; l'épreuve, jadis appelée course Léon BIAUDÉ s'appellera désormais la NONOGENTAISE. Le parcours restera le même : Une boucle partant de Nogent-l'Artaud, passant par la Férotterie la Chapelle sur Chézy et Chézy sur Marne puis retour à Nogent-l'Artaud. 250 à 300 coureurs sont attendus.

Pour clôturer cette journée sportive, un repas sera servi vers 20 heures pour environ 18 euros par personne. Réservation auprès de Jean-Paul GUILLON 06 83 88 85 14 (soirée limitée à 120 personnes).

organiseurs : Jean-Paul GUILLON Mickaël SALVADOR Hedi KIKEMOUNE
CERCLE CYCLISTE DE COULOMMIERS

Renseignements Pratiques



Mairie : Tél. 03 23 70 01 18 • Fax 03 23 70 10 88
Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h et vendredi après-midi de 14h à 17h

Un samedi sur deux **les semaines paires** de 10h00 à 12h00

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Permanence des Adjointes : les samedi paires de 10h00 à 12h00

Trésorerie de Charly-sur-Marne 03 23 82 00 68

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

(Fermé le mercredi)

Médiathèque Municipale : 03 23 70 67 91

mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30

vendredi de 16h à 18h

samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Écoles :

• Rue Ernest Vallée 03 23 70 11 57

• Rue des Écoles (classes enfantines) 03 23 70 12 80

Masseur-kinesithérapeute

Mme RUFIN Véronique 03 23 70 02 26

34 Grande Rue 02310 Nogent-l'Artaud 06.86.87.59.74

Infirmière :

Mme BEAUDET-LEPAROUX Angélique

2 rue de l'Arquebuse 02310 Nogent-l'Artaud 06 87 22 16 74

03 23 71 39 07

Sage-femme :

Mme GUEDON Pauline 06 64 36 31 17

Osteopathe D.O

Mme Elikya ELOTA

2 rue de l'Arquebuse 02310 Nogent-l'Artaud 06 19 80 40 12

EPHAD

7 rue Porteneuve 02310 Nogent-l'Artaud

Téléphone 03 23 84 90 80

Fax 03 23 84 90 81

Pharmacie : Mme BARON 03 23 70 02 54

Grande Rue 02310 Nogent-l'Artaud

Gare S.N.C.F. : (sous réserve) 03 23 70 01 92

Du lundi au vendredi : de 6h 30 à 13h 55h

Fermé le samedi

Dimanche et jours fériés : de 12h 50 à 17 h 45

Service des cars : informations 08 10 75 00 00

Centre hospitalier Château-Thierry 03 23 69 66 00

Gynécologie-Maternité 03 23 69 66 46

Consultation des nourrissons

4e lundi de chaque mois, l'après-midi, Mairie

La Poste : 03 23 70 02 49

Du lundi et vendredi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h

Les mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9h30 à 12h

(sous réserve de changement de dernière minute).

Heures de levées du courrier :

du LUNDI au VENDREDI : 15H le SAMEDI 12H

La déchèterie intercommunale

Horaires d'été, du 15/04/2015 au 14/10/2015

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 14h00 à 18h00

Les samedis de 9h00 à 18h00

La déchèterie n'est pas accessible les jours fériés, l'accès est réglementé par carte personnelle ouvrant droit à 14 passages par an. Tout passage supplémentaire sera facturé.

Communauté de Communes de CHARLY

03 23 82 24 69

EN CAS D'URGENCE :

Police secours (17)

Pompiers (18) 03 23 82 00 18

Samu (15) 03 23 82 00 15

Gendarmerie 03 23 70 78 17

Sécurité GAZ 08 00 47 33 33

Ambulances FAVIER 03 23 82 04 56

DUPLESSY 03 23 82 07 57

E.D.F — G.D.F. Tél. : 08 10 34 79 48.

Fax : 03 44 21 65 55

Courriel : erdf-are-picardie@erdfdistribution.fr.

Adresse : ERDF - ARÉ Picardie 74, rue Jean Jaurès - 60100 Creil.

Votre contact dépannage 24h/24

Numéro Azur : 08 10 33 32 02

VEOLIA

Accueil local : Rue Gustave Eiffel 02400 Château-Thierry

Du lundi - vendredi 8h - 12 h / 13h30-17h30

Téléphone (appel non surtaxé) 09 69 36 72 61

Curé de la paroisse

Abbé Thierry GARD 03 23 82 05 86

Médiateurs :

M. René Béchard, 06 84 20 55 24

Mail = bechardrene@voila.fr

Permanence = sur rendez-vous à 02400 Château-Thierry auprès de l'Hôtesse d'Accueil du Point du Droit

Tél 03 23 69 57 51 ou 03 23 69 75 41

M. Didier Rousseau 06 31 29 80 54

Mail = conciliateurj-02@orange.fr

les 2e mardi de chaque mois de 14h à 16h30h à Charly sur Marne en mairie.

Tribunal d'Instance de Soissons

Ouverture au public = lundi et vendredi de 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Service de la Nationalité = mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Destructions d'insectes

M. Julien LEFEVRE

Association APICULA 02130 Saponay : 06 10 98 85 94

Site internet de la commune :

<http://www.nogent-lartaud.fr>

Une coquille typographique s'est malheureusement glissée en couverture de notre dernier bulletin municipal. Il fallait lire : 70ème anniversaire de la libération de Nogent (et non 20ème). Nous vous prions de nous en excuser.